

Compte rendu du conseil municipal du 9 juin 2023

Présents : Jean-Luc Coupat, Mickaël Coupat, Céline Picard, Géraldine Faure, Amélie Laborde, Marc Massacrier, Claude Chaizy-Alsac.

Les questions suivantes ont été examinées :

Élections du délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Sont élus à l'unanimité, Jean-Luc Coupat (délégué) ; Mickaël Coupat, Claude Chaizy-Alsac, Amélie Laborde (suppléants).

Rattachement des enfants de la commune au collège

Le Conseil souhaite le rattachement au collège de Cunlhat et la décision sera prise fin juin par le Conseil départemental. Pour le moment, le seul point de rattachement aux transports scolaires demandé aurait lieu dans le bourg. La décision relève de la région. Le Conseil rappelle la nécessité d'inscrire les enfants aux transports scolaires avant la 20 juillet.

Liste des affouagistes et des membres des sections

Le Conseil procède à la révision de la liste qui est consultable en mairie

***Rappel :** Sont membres des sections tous les habitants permanents majeurs des villages des Amouilhaux et du bourg (section St-Eloy Les Amouilhaux), de la Faye (section de La Faye), et de Montgheol (section de Montgheol) ainsi que ceux du Bourg. L'affouage étant attribué par feu, un représentant par foyer est affouagiste.*

Sauvegarde externalisée des données informatiques

Le Conseil souscrit à l'unanimité à la proposition faite par la Communauté de communes d'un abonnement groupé pour un montant de 216€ hors taxes par an.

Participation aux frais de scolarité

La commune contribue à 520€ pour un enfant scolarisé sur la commune de Fournols.

Stérilisation des chats

Suite à la signalisation faite par des administrés de la prolifération des chats errants particulièrement aux Amouilhaux, Jean-Luc COUPAT informe le Conseil municipal qu'il a pris contact avec la SAPA de Gerzat. Le tarif de l'opération s'élève à 124,80€ TTC pour chaque femelle et 86,40€ pour chaque mâle. Il convient de comptabiliser approximativement le nombre de chats errants avant une éventuelle intervention.

Il est rappelé que les propriétaires de chats sont invités à faire stériliser leurs animaux et qu'il est recommandé de ne pas nourrir les animaux errants.

Travaux de l'église

La reprise des travaux est prévue le 12 juin (toiture). Une demande d'acompte sur les subventions de La DRAC et du département est effectuée afin de pouvoir honorer les factures. Un courrier sera envoyé à la DRAC pour des travaux intérieurs en vue de la sauvegarde de

l'édifice. Il s'agirait d'un piquetage jusqu'à une hauteur de 2 mètres afin de faire sortir l'humidité des murs.

Lieux de stockage des poubelles

Le stockage des poubelles se fera Petite Rue de la Croix dans le Bourg et Chemin de la Scierie à Montgheol. Des plateformes seront construites pour recevoir les bacs.

Le stockage à la mairie sera supprimé.

Règlementation des boisements

La commission intercommunale qui réunit les 12 communes du secteur se réunira à l'automne et au printemps prochain sous la présidence d'un commissaire enquêteur afin de réviser la réglementation. La commune sera représentée par Jean-Luc Coupat, Mickaël Coupat, Céline Picard, par des représentants des propriétaires forestiers et des exploitants agricoles.

Remplacement de l'ordinateur de la mairie

Mme Pierrette Jury est intéressée par la reprise de l'ancien ordinateur.

Cyclo des Copains

Céline Picard installera le panneau indicateur le 2 juillet.

Fosses septiques des logements communaux

La vidange sera effectuée le 27 juillet.

Décision modificative du budget

Le Conseil adopte à l'unanimité la révision du budget par le biais d'une décision modificative pour créances irrécouvrables d'un montant de 1210€ (voir délibérations).

Commission de contrôle des listes électorales

Le Conseil désigne délégués de l'administration David Laborde (titulaire), Valérie Massacrier (suppléante), délégués du Président du tribunal Dominique Coupat (titulaire) et Myriam Touzet (suppléante).

Référent déontologue

Le Conseil élit à l'unanimité M. Philippe Gazagnes.